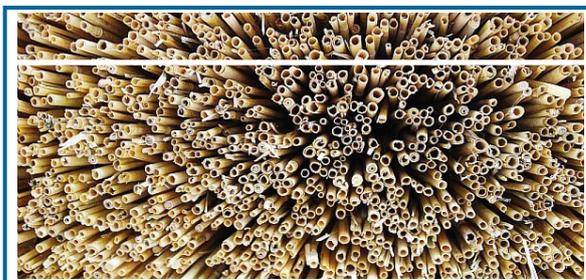




Lettre d'information ARVALIS

Juillet 2022

Sur la répartition des variétés de céréales à paille



Sommaire

BLE TENDRE	les agriculteurs ont de plus en plus recours aux mélanges variétaux
BLE DUR	les deux premières variétés couvrent toujours près de 73 % des surfaces
ORGES	les orges d'hiver représentent 64 % des semis
TRITICALE	les mélanges continuent de progresser avec près de 25 % des surfaces

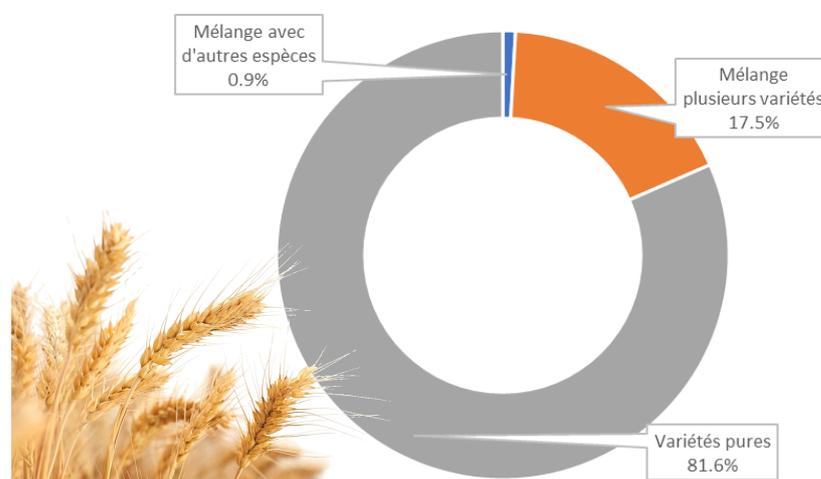
BLE TENDRE : LES AGRICULTEURS ONT DE PLUS EN PLUS RECOURS AUX MÉLANGES VARIÉTAUX

En mai 2022, le SSP estime à 4 786 547 ha les hectares cultivés en blé tendre. Après avoir éliminé les exploitations de moins de 10 ha de céréales et les départements avec trop peu d'observations, l'enquête a été basée sur 4 741 968 ha, soit 99,1 % de la surface totale cultivée en blé tendre. 104 615 ha, soit 2,2 % de la surface, sont en agriculture biologique ou en cours de conversion, comme en 2021.

En France, les semis de variétés pures sont les plus répandus (81,6 % de la sole). Cependant de plus en plus d'agriculteurs ont recours à des mélanges de variétés, autrement appelés mélanges intraspécifiques. En 2022, cette pratique représente 17,5 % des surfaces de blés, en augmentation de 0,5 point par rapport à la campagne précédente, ce qui positionne, dans le classement national, les mélanges intraspécifiques avant la première variété pure semée en France. Les semis interspécifiques (mélange de plusieurs espèces dans la même parcelle) couvrent, quant à eux, moins de 1 % de la sole. Le blé est majoritaire dans le mélange en association avec de la féverole, du pois, de la vesce, de la luzerne ou des mélanges de ces espèces.

Les 10 premières variétés cultivées en semis pur représentent **44,2 %** des surfaces nationales, contre 41,6 % en 2021. 9 d'entre elles sont inscrites sur la liste des blés meuniers 2022 éditée par l'Association Nationale de la Meunerie Française. La variété CAMPESINO de type Blé pour Autre Usage (BAU) fait son entrée dans le top10 avec 1,8 % des surfaces. La variété CHEVIGNON poursuit sa progression avec 16,6 % des surfaces nationales et se maintient en tête du classement (+ 2,8 points par rapport à 2021). La variété KWS EXTASE se maintient à la seconde place avec 6,7 % des surfaces suivie de LG ABSALON dont la part diminue légèrement (- 0,6 points) et de COMPLICE dont la part de surface se stabilise à 3,4 %. La variété PROVIDENCE arrive dans le top 10 à la 10^{ème} place. Les autres variétés voient leur part régresser en comparaison à 2021.

Répartition des surfaces semées en variétés pures et en mélanges



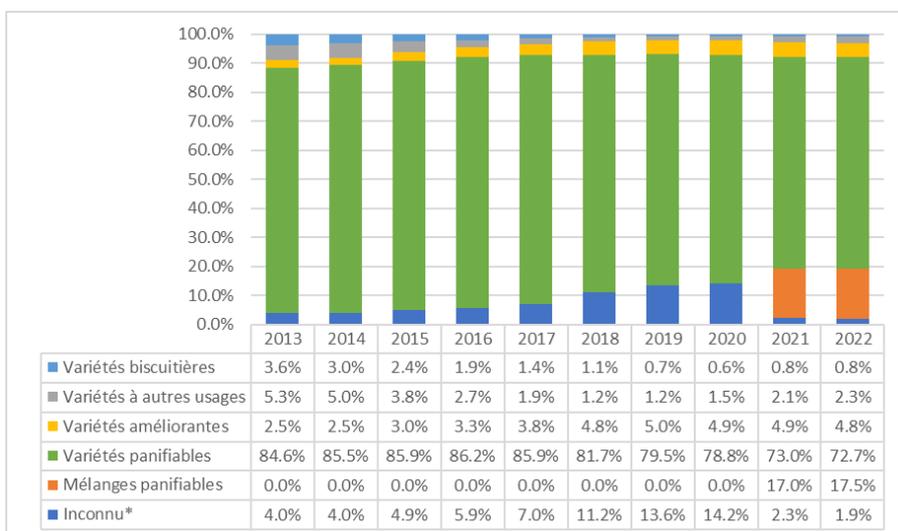
Classement des dix premières variétés de blé tendre - 2022

La répartition des surfaces par types de blés est relativement stable depuis quelques années. Les blés panifiables sont très majoritaires et représentent 90,2 % de la sole française en 2022. Les blés améliorants sont essentiellement dans le Sud-Ouest et dans le Centre Val-de-Loire et couvrent 4,8 % de la surface nationale.

La part des surfaces de blés biscuitiers est estimée à 0,8 %, au même niveau qu'en 2021. Les variétés biscuitières sont concentrées dans quelques régions : Nouvelle Aquitaine, Pays de la Loire, Hauts-de-France, Bretagne et Grand Est. Les blés pour autres usages progressent encore cette année avec 2,3 % des surfaces (+ 0,2 points / 2021). En 2022, seul 1,9 % des surfaces sont cultivées avec des blés dont on ne connaît pas la valeur d'usage.

Variété	Année inscription	Classe technologique ARVALIS	Avis de la meunerie 2022		% des surfaces nationales	Nombre d'hectares
			Agriculture conventionnelle	Agriculture biologique		
Mélanges intraspécifiques					17,5	832 611
CHEVIGNON	2017	BPS	BPMFp	BPMFp	16.6	788 447
KWS EXTASE	2018	BPS	VRMp		6.7	318 379
LG ABSALON	2016	BP	VRMp	BPMFp	5.3	251 966
KWS ULTIM	2020	BPS	VRMp		3.5	165 019
COMPLICE	2016	BPS	BPMFp		3.4	161 909
RGT SACRAMENTO	2014 (UK)	BPS	BPMFp		2.2	104 266
CAMPESINO	2019	BAU			1.8	84 669
RGT CESARIO	2016	BPS	BPMFp		1.6	75 976
OREGRAIN	2012	BPS	VRMp ^{EXT}		1.5	72 641
PROVIDENCE	2019	BPS	VRMp		1.5	71 583

VRMp : Variété panifiable Recommandée par la Meunerie
BPMFp : Blé panifiable pour la Meunerie Française
EXT : Variété à tendance extensible



*Avant 2021 : Inconnu = Variétés pures dont la valeur d'usage est inconnue + mélanges interspécifiques + mélanges intraspécifiques / A partir de 2021 : Inconnu = Variétés pures dont la valeur d'usage est inconnue + mélanges interspécifiques.

Répartition par région des types de blés (en % des surfaces nationales)

Région administrative	Inconnu *	Mélanges panifiables	Variétés à autres usages	Variétés améliorantes	Variétés biscuitières	Variétés panifiables
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	8 %	14 %	0 %	8 %	0 %	70 %
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	1 %	21 %	0 %	4 %	0 %	74 %
BRETAGNE	2 %	23 %	2 %	0 %	1 %	72 %
CENTRE-VAL DE LOIRE	1 %	22 %	0 %	9 %	0 %	67 %
GRAND EST	2 %	12 %	4 %	1 %	1 %	81 %
HAUTS-DE-FRANCE	1 %	8 %	7 %	0 %	1 %	82 %
ÎLE-DE-FRANCE	1 %	8 %	1 %	8 %	0 %	81 %
NORMANDIE	1 %	20 %	3 %	0 %	0 %	75 %
NOUVELLE-AQUITAINE	2 %	26 %	0 %	4 %	2 %	66 %
OCCITANIE	4 %	13 %	0 %	30 %	1 %	53 %
PAYS DE LA LOIRE	3 %	31 %	0 %	4 %	2 %	61 %
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	12 %	2 %	0 %	27 %	0 %	59 %

* Inconnu = Variétés pures dont la valeur d'usage est inconnue + mélanges interspécifiques

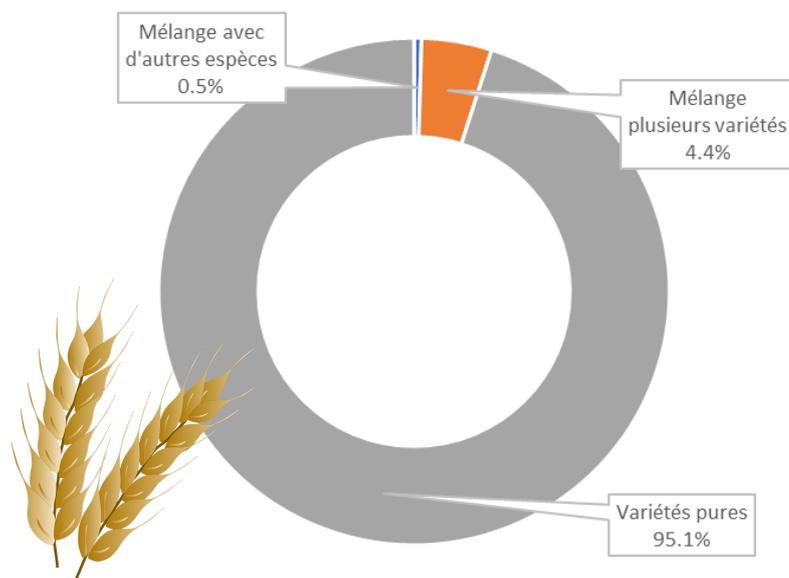
BLE DUR : LES DEUX PREMIÈRES VARIÉTÉS COUVRENT PRÈS DE 73 % DES SURFACES

En mai 2022, le SSP estime à 284 816 les hectares cultivés en blé dur en France. Les exploitations de moins de 10 ha de céréales et les départements dont le nombre d'observations a pu être insuffisant n'ont pas été enquêtés. L'étude est donc basée sur 278 291 ha soit 97,7 % de la surface totale cultivée en blé dur.

95,1 % des semis sont réalisés en variétés pures, 4,4 % des surfaces sont des mélanges de variétés et 0,5 % des surfaces sont emblavées en mélange avec d'autres espèces comme le pois ou la fève (en progression de 0,2 point/2021).



Répartition des surfaces semées en variétés pures et en mélanges



Depuis plusieurs campagnes, la variété ANVERGUR domine largement avec 55,4 % de sole française, suivie de RGT VOILUR qui représente 17,5 % des surfaces. A elles deux, elles couvrent près de 73 % des surfaces (en baisse de 2 points/2021) et le top 10 des variétés pures représente 89,9 % des emblavements. Les variétés RGT BELALUR et CANAILLOU, inscrite en 2021 font leur entrée dans le top 10 respectivement à la 3^{ème} et à la 5^{ème} place, ainsi que la variété RGT VANUR inscrite en 2020 preuve de la volonté des agriculteurs de profiter des dernières avancées de la sélection variétale.

Classement des dix premières variétés de blé dur - 2022

Variété	Année inscription	Avis de l'industrie semoulière et pastière	% des surfaces nationales	Nombre d'hectares
Mélanges intraspécifiques			4.4	12 340
ANVERGUR	2013	VRSP	55.4	154 159
RGT VOILUR	2016	VRSP	17.5	48 745
RGT BELALUR	2021		4.3	12 072
RELIEF	2014	VRSP	4.0	11 018
CANAILLOU	2021		2.8	7 720
CASTELDOUX	2015	VRSP	1.4	4 004
MIRADOUX	2007	VRSP	1.3	3 583
RGT VANUR	2020		1.1	3 101
CLAUDIO	1998 (Italie))	VRSP	1.1	3 030
KARUR	2002	VRSP	1.0	2 720

VRSP : Variété Recommandée par les Semouliers et les Pastiers

ORGES : LES ORGES D'HIVER REPRÉSENTENT 64 % DES SEMIS

En mai 2022, le SSP estime à 1 251 697 les hectares cultivés en orges hiver. Après élimination des exploitations de moins de 10 ha de céréales et des départements dont le nombre d'observations a pu être insuffisant, l'étude est basée sur 1 234 561 hectares soit 98,6 % de la surface totale cultivée en orges hiver. 1,4 % des surfaces cultivées en orges d'hiver sont en agriculture biologique ou en conversion.

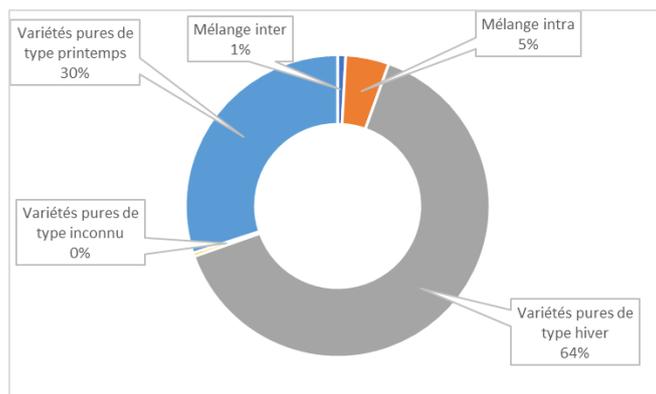
Pour les orges de printemps, le SSP estime à 556 315 les hectares cultivés. Après élimination des exploitations de moins de 10 ha de céréales et des départements dont le nombre d'observation a pu être insuffisant, l'étude est basée sur 551 220 hectares soit 99,1 % de la surface totale cultivée en orges de printemps. 3,4 % de la surface est cultivée en agriculture biologique ou en conversion.

Répartition des surfaces semées en variétés pures et en mélanges

Les orges de type hiver représentent 64 % des surfaces, en progression de 3 points par rapport à 2021.

Elles sont majoritairement de type 6 rangs, avec 80 % contre 20 % pour les orges d'hiver à 2 rangs.

30 % des surfaces sont cultivées avec des variétés d'orges de type printemps. Les mélanges intraspécifiques représentent 5 % de la sole nationale, alors que les mélanges interspécifiques ne couvrent qu'environ 1 % de la surface.



Classement des dix premières variétés d'orge de type d'hiver - 2022

Variété	Année inscription	Nombre de rangs	Avis Malterie	% des surfaces nationales	Nombre d'hectares
KWS FARO	2018	6	Préférée	27.1	31 0561
KWS JAGUAR	2019	6		5.8	66 131
KWS JOYAU	2020	6		5.4	61 902
LG ZEBRA	2018 (Belgique)	6		5.0	56 800
ETINCEL	2012	6	Préférée	4.6	52 606
PIXEL	2017	6	Préférée*	3.8	43 835
KWS BORRELLY	2018	6		2.9	33 739
MARGAUX	2018	6		2.7	31 463
AMISTAR	2013	6		2.5	28 880
LG CASTING	2017	2		2.4	27 750

Les 10 premières variétés d'orge d'hiver représentent 62,3 % des surfaces. KWS FARO est toujours en tête du classement avec 27,1 %. ETINCEL a beaucoup régressé et passe de la 2^{ème} à la 5^{ème} place. Les variétés KWS JAGUAR et KWS JOYAU progressent au détriment des ETINCEL, AMISTAR. Seuls 35,5 % des variétés de type hiver figurent sur la liste des variétés préférées d'orges de brasserie publiée par les malteurs et brasseurs de France, contre, 43,9 % en 2021.

Préférée : variété préférée par les malteurs et brasseurs de France
Préférée : variété préférée, usage limité. Variété adaptée à certains cahiers de charges dont le débouché est à sécuriser*

Concernant les orges de printemps, RGT PLANET domine toujours très largement le paysage français avec 83,1 % des surfaces emblavées (+ 3,8 points/2021) suivie de KWS FANTEX avec 6.7 % des surfaces (-1,7 point/2021). Le top 10 représente près de 97,9 % des surfaces. La majorité des orges de printemps sont brassicoles et sont sur la liste des variétés préférées par la malterie et la brasserie à des stades divers.

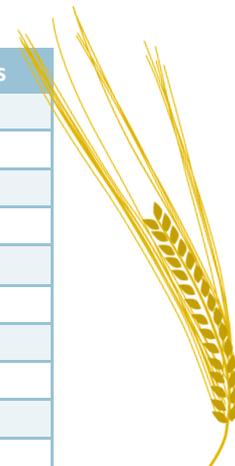
Classement des dix premières variétés d'orge de type printemps - 2022

Variété	Année inscription	Avis Malterie	% des surfaces nationales	Nombre d'hectares
RGT PLANET	2014	Préférée	83.9%	450091
KWS FANTEX	2016	Préférée	6.7%	36107
FANDAGA	2017	Préférée	2.0%	10862
LAUREATE	2017	Préférée	1.5%	8023
SEBASTIAN	2003	Préférée	0.8%	4508
KWS THALIS	2021	Validation	0.8%	4291
LG TOSCA	2019	Observation 2	0.6%	3328
FOCUS	2018	Préférée	0.6%	2978
PRESTIGE	2001		0.5%	2689
EXTASE	2004		0.4%	1987

Préférée : variété préférée par les malteurs et brasseurs de France

Observation 2 : En observation commerciale et industrielle, étape 2 (en cours de test chez les industriels)

Validation : variété admise en validation technologique

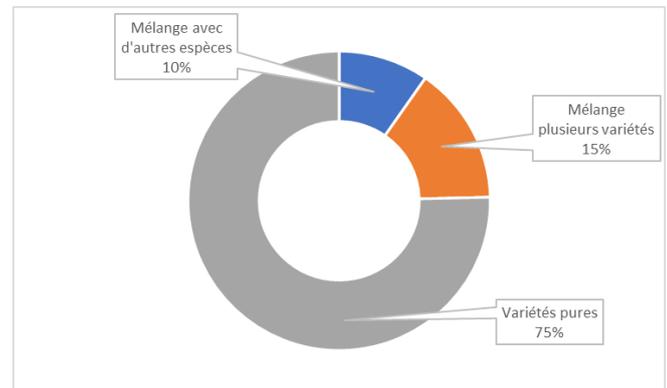


TRITICALE : LES MÉLANGES CONTINUENT DE PROGRESSER AVEC PRÈS DE 25 % DES SURFACES

En mai 2022, le SSP estime à 332 620 les hectares cultivés de triticale. Après élimination des exploitations de moins de 10 ha de céréales et des départements dont le nombre d'observation a pu être insuffisant, l'étude est basée sur 309 654 ha soit 93,1 % de la surface totale cultivée. 75 % des surfaces sont semées en variété pure, en régression de 5 points par rapport à 2021, 15 % le sont en mélanges de variétés et 10 % en mélanges interspécifiques essentiellement en mélange avec des pois protéagineux. 14,2 % des surfaces sont cultivées en agriculture biologique ou en conversion.

Les 10 premières variétés semées en pure représentent près de 52,0 % des surfaces. RGT OMEAC occupe toujours la tête du classement avec 15,3 % des surfaces. La variété BREHAT continue sa progression pour atteindre 8,8 % des surfaces. La variété ELICSIR régresse de 2,6 points et les variétés LUMACO et AGOSTINO font leur entrée dans le top 10.

Répartition des surfaces semées en variétés pures et en mélanges

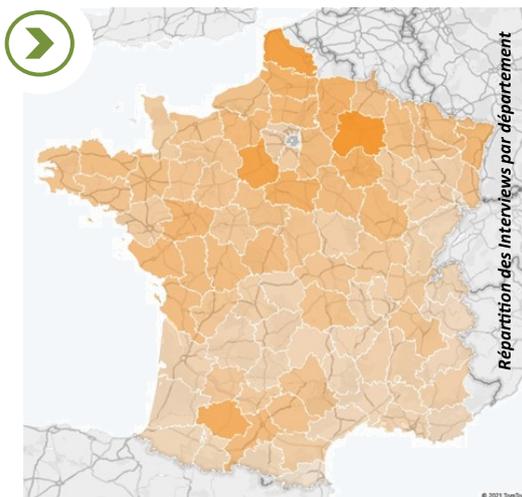


Classement des dix premières variétés de triticale - 2022

Variété	Année inscription	% des surfaces nationales	Nombre d'hectares
RGT OMEAC	2017	15.3	47 369
BREHAT	2018	8.8	27 239
RAMDAM	2018	5.9	18 290
VUKA	2009 (Allemagne)	5.1	15 791
BIKINI	2016	3.4	10 487
ELICSIR	2015	3.1	9 561
KAULOS	2012	3.0	9 318
LUMACO	2020	2.8	8 581
AGOSTINO	2009	2.4	7 316
RIVOLT	2018	2.3	7 146
Mélange intraspécifique		14.9	46 255
Mélange interspécifique		9.7	29 976

L'ensemble des **données de surfaces variétales semées à l'échelle départementale par céréales** est disponible contre rémunération sur la plateforme d'échange de données API-Agro via le lien suivant :

<https://platform.api-agro.eu/members/s/7076388c95034bc4b3aaa494c3a9a82f>



Méthodologie de l'enquête

Précédemment réalisée par FranceAgriMer et maintenant à la charge d'ARVALIS avec l'appui de BVA, l'Enquête Variétés Céréales a pour objectif de déterminer les surfaces semées en France pour chaque variété de blé tendre, blé dur, orges et triticale.

Le champ géographique de cette enquête couvre l'ensemble des départements métropolitains français. Tous les semis ont été pris en compte quel que soit l'origine des semences utilisées ou le mode de production. Une base de 154 008 agriculteurs, ayant au moins 10 hectares de céréales a été constituée avec l'appui de FranceAgriMer. Sur cette base, un échantillon représentatif a été construit par département et selon 3 strates de taille d'exploitation : surface de céréales de 10 à 19 ha, 20 à 49 ha et 50 ha et plus. Ces agriculteurs ont été interrogés à travers un questionnaire en ligne entre le 31 janvier et le 19 février 2022. Une invitation et deux relances ont permis d'obtenir un taux de réponse de 3,9 %, soit 5 229 interviews. Du 24 février au 4 mars 2022, l'enquête a été complétée par téléphone auprès de 600 agriculteurs dans les départements et les strates dont les objectifs de représentativité

n'étaient pas atteints. Après vérification des données, 5 725 interviews sont validées. Un redressement a été effectué pour chaque espèce, à partir des données SSP (Service de la Statistique et de la Prospective) de mai 2022.

Comité de rédaction : Christine BAR L'HELGOUAC'H, Adeline STREIFF

Editeur : ARVALIS - Institut du végétal - 3 rue Joseph et Marie Hackin - 75116 PARIS - www.arvalis.fr

Le document « Enquête Variétés Céréales », élaboré avec la contribution financière d'Intercéréales, est distribué gratuitement par voie électronique sur simple demande à la rédaction et téléchargeable sur www.arvalis-infos.fr

Copyright © ARVALIS - Institut du végétal 2022. Reproduction interdite sans autorisation et citation de la source